

**DOSSIER DE
CANDIDATURE
AAP « INITIATIVES
TERRITORIALES »**

**Axe 1 – Volet Innovations/expérimentations pour
le développement des compétences des actifs en
recherche d'emploi sur les territoires**

LE PROJET

Intitulé	
Périmètre territorial	
Objectifs principaux synthétiques	
Déposé par	

Le dépôt des dossiers de candidature est ouvert du 16/04/2021 jusqu'au 18/06/2021.

Les candidatures doivent être transmises par voie électronique, à l'adresse suivante: dfde@bourgognefranchecomte.fr

L'objet du mail doit porter la mention : « Appel à projets Initiatives Territoriales - Axe 1 ».

Afin de faciliter le traitement de votre demande, veuillez procéder à la saisie informatique des données de ce dossier, qui devra être limité à 20 pages. Les pièces complémentaires à fournir sont spécifiées en fin de document.

Demande de renseignements à adresser à :

Gaëlle DERRÉ

Direction Formation professionnelle des demandeurs d'emploi

Tel : 03 81 61 61 44

dfde@bourgognefranchecomte.fr

PORTEUR DE PROJET

I. Généralités

a. Statut de la structure porteuse:

- Collectivité/établissement public
- Entreprise
- Association
- Autre, préciser :

b. Adresse :

c. Site internet :

II. Objet(s) / finalité de la structure :

III. Représentant de la structure :

Nom, prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

IV. Personne en charge du dossier :

Cette personne sera l'interlocuteur privilégié de la Région.

Nom, prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

DESCRIPTION DES PARTENAIRES DU PROJET

(le cas échéant)

Raison sociale	Statut de la structure	Adresse complète	Contact référent projet (Nom Prénom, Fonction, Tél, Mail)

PRESENTATION DU PROJET

I. Types de projet

(Plusieurs cases peuvent être cochées)

- des projets qui permettent du développement économique de niches sur des territoires
- des projets favorisant les démarches/réflexions de développement de compétences, visant de fortes innovations pédagogiques adaptées au secteur, aux publics, et/ou aux enjeux du territoire
- des actions intégrées permettant de sécuriser des parcours vers l'emploi, de lever des freins notamment liés à la mobilité
- des actions ciblées sur un public spécifique du territoire, sans réponse adaptée à ce stade dans l'ensemble des dispositifs
- des actions permettant de mettre l'entreprise au cœur du projet
- des actions impliquant les usagers du projet
- autres, préciser :

II. Activités mobilisées

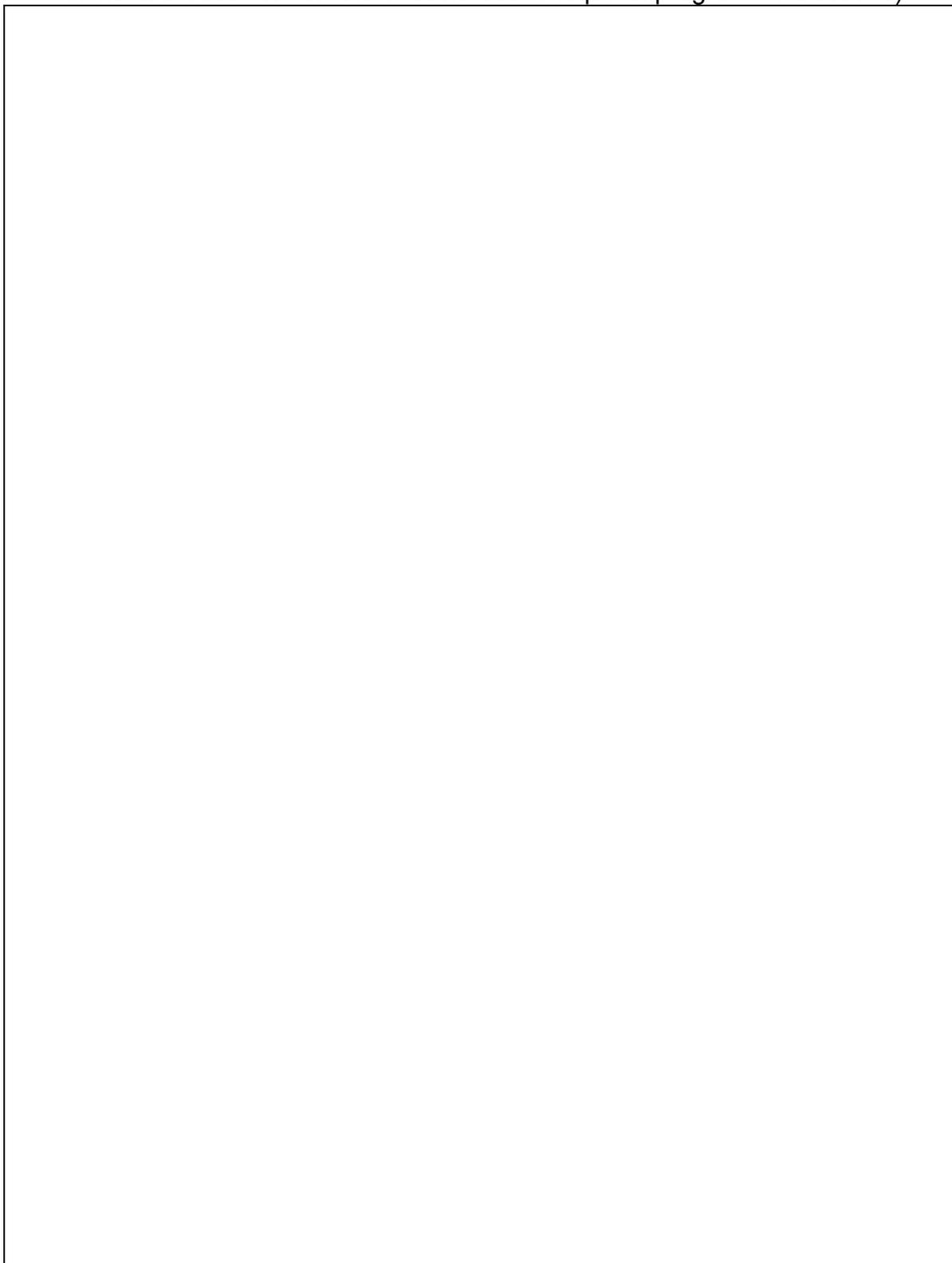
(Plusieurs cases peuvent être cochées)

- conduite/coordination/animation de projets/réseaux
- accompagnement/suivi des publics
- ingénierie pédagogique de formation, création de contenus
- actions de communication/événementiel
- actions permettant de lever les freins à la formation et à l'emploi, en amont-aval de la formation
- suivi et évaluation du projet
- autres, préciser :

III. Description du projet

1. Opportunité du projet au regard du contexte territorial, socio-économique et des démarches existantes

1.1. Description synthétique des objectifs du projet (problématique traitée, contextualisation territoriale et socio-économique et programme d'actions)



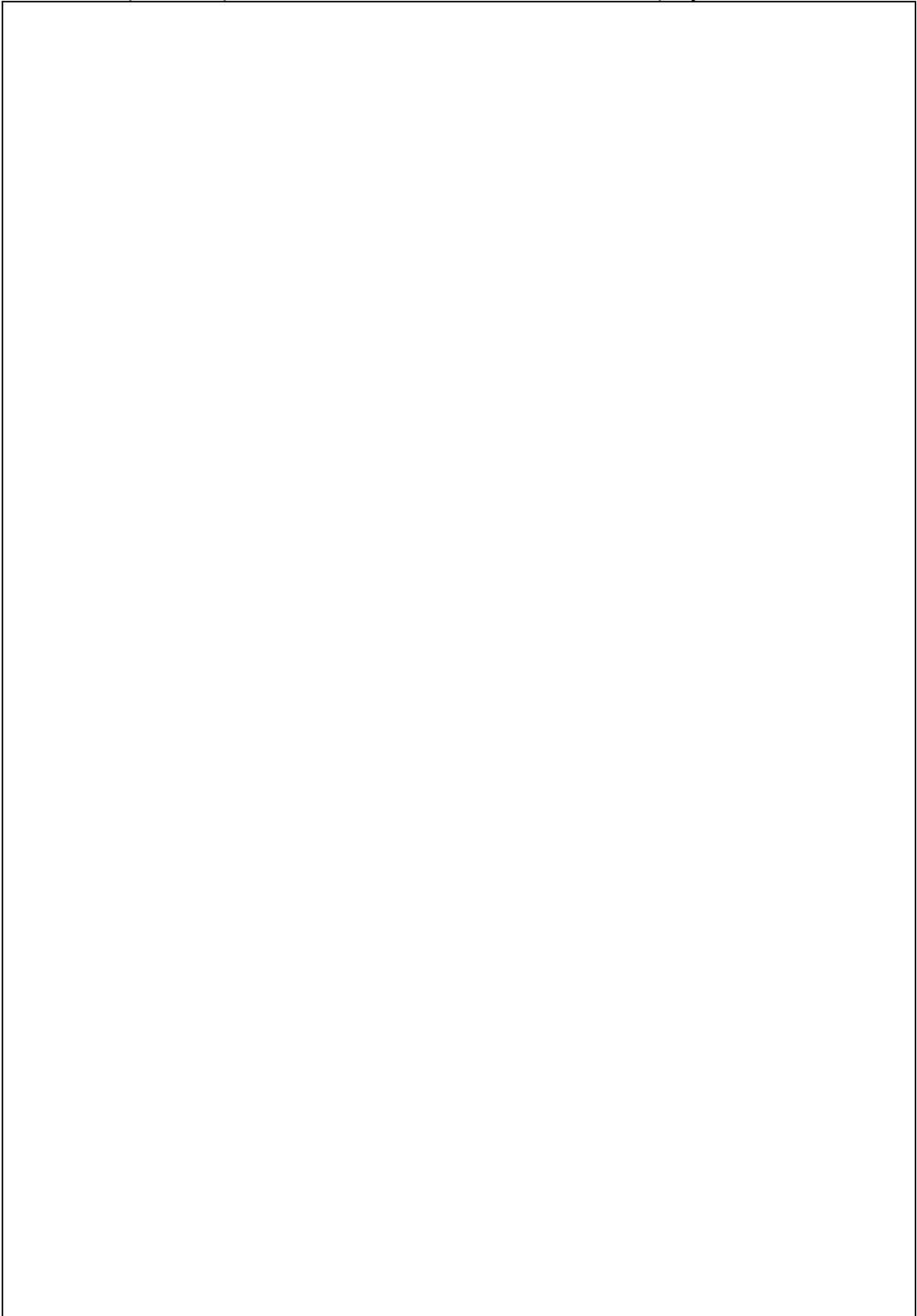
1.2. Cohérence du projet au regard du (ou des) public(s) ciblé(s)

1.3. Articulation avec les démarches et dispositifs existants

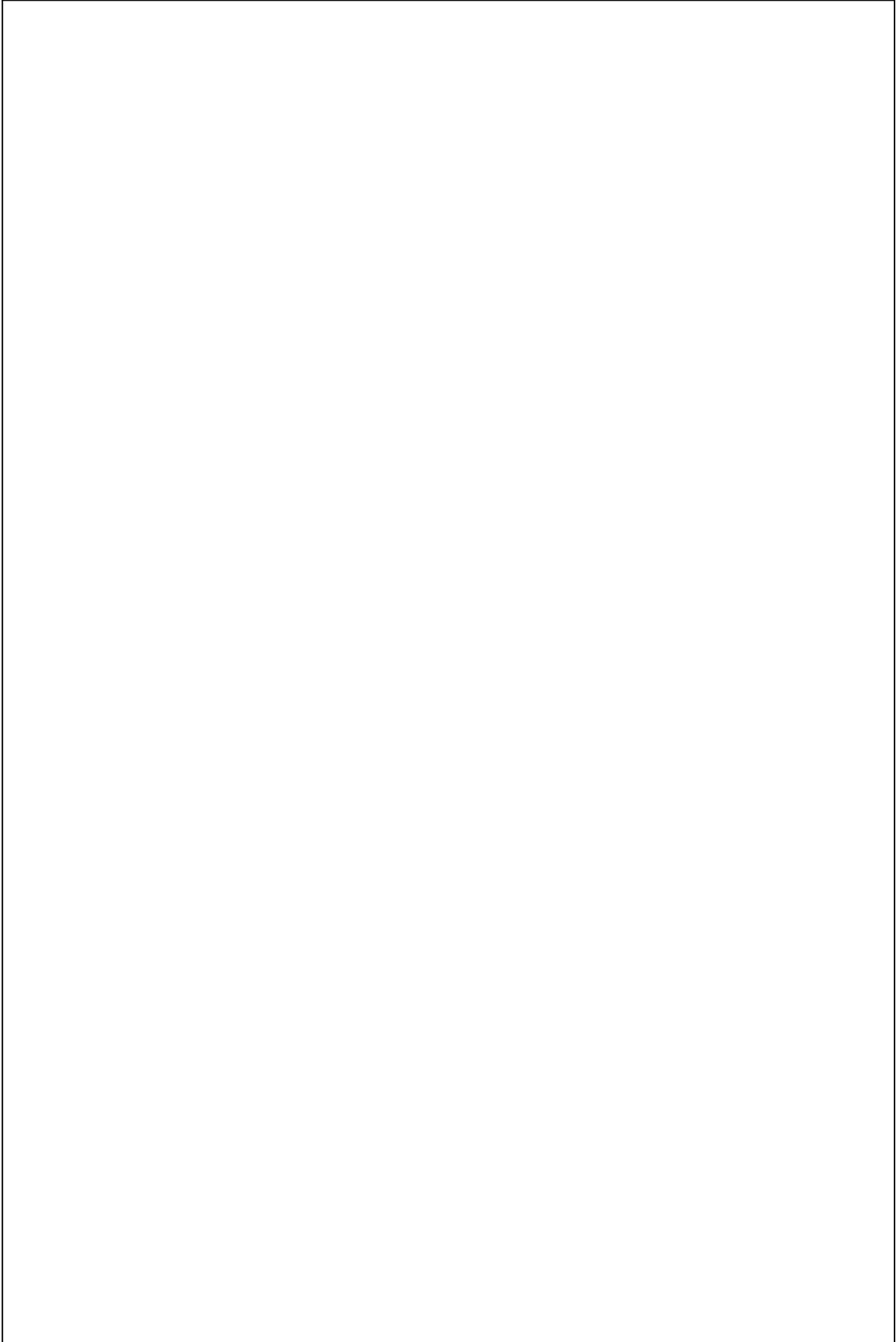


2. Description de la dynamique partenariale

2.1. Description du partenariat en lien avec les attendus du projet



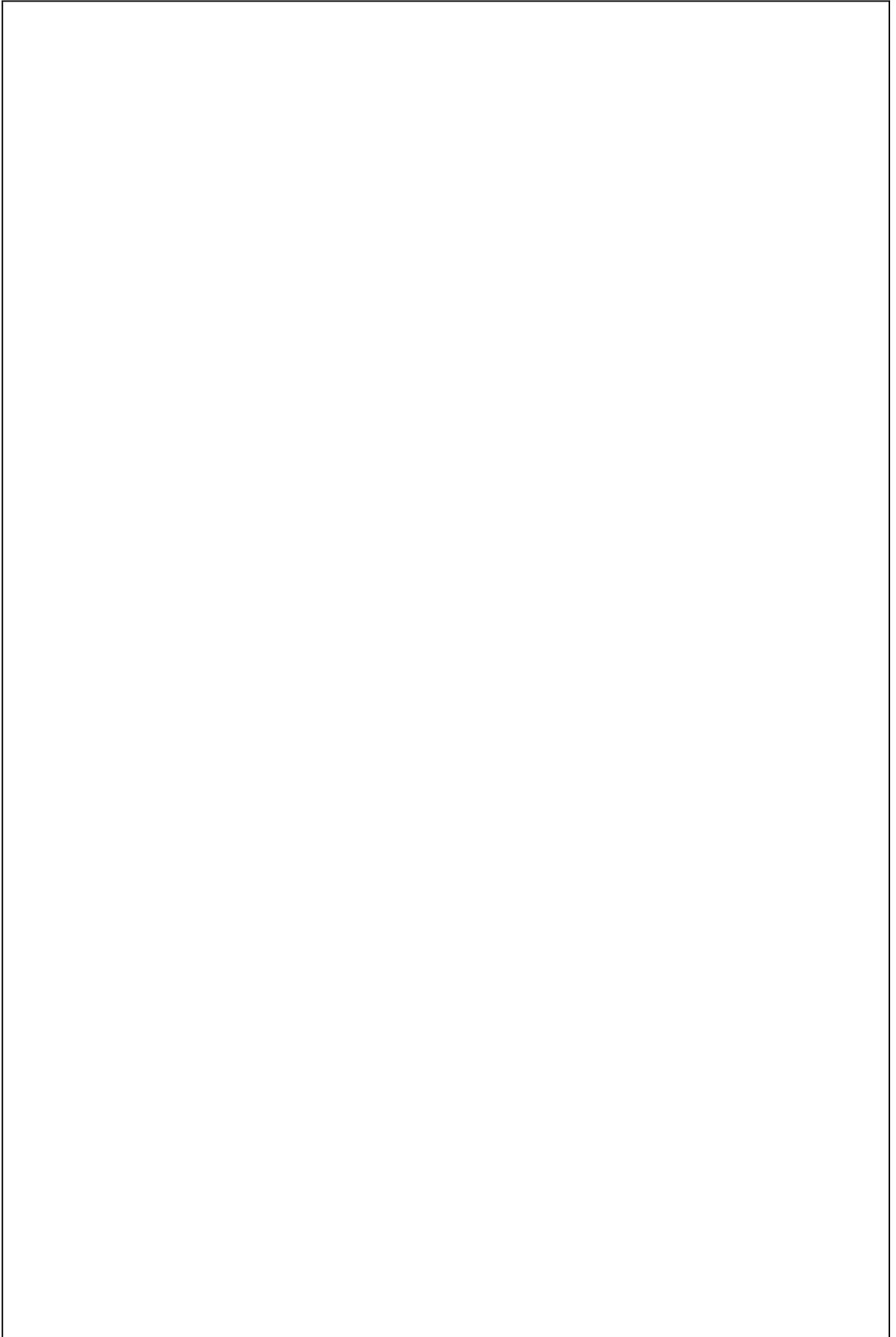
2.2. Modalités de mobilisation des partenaires



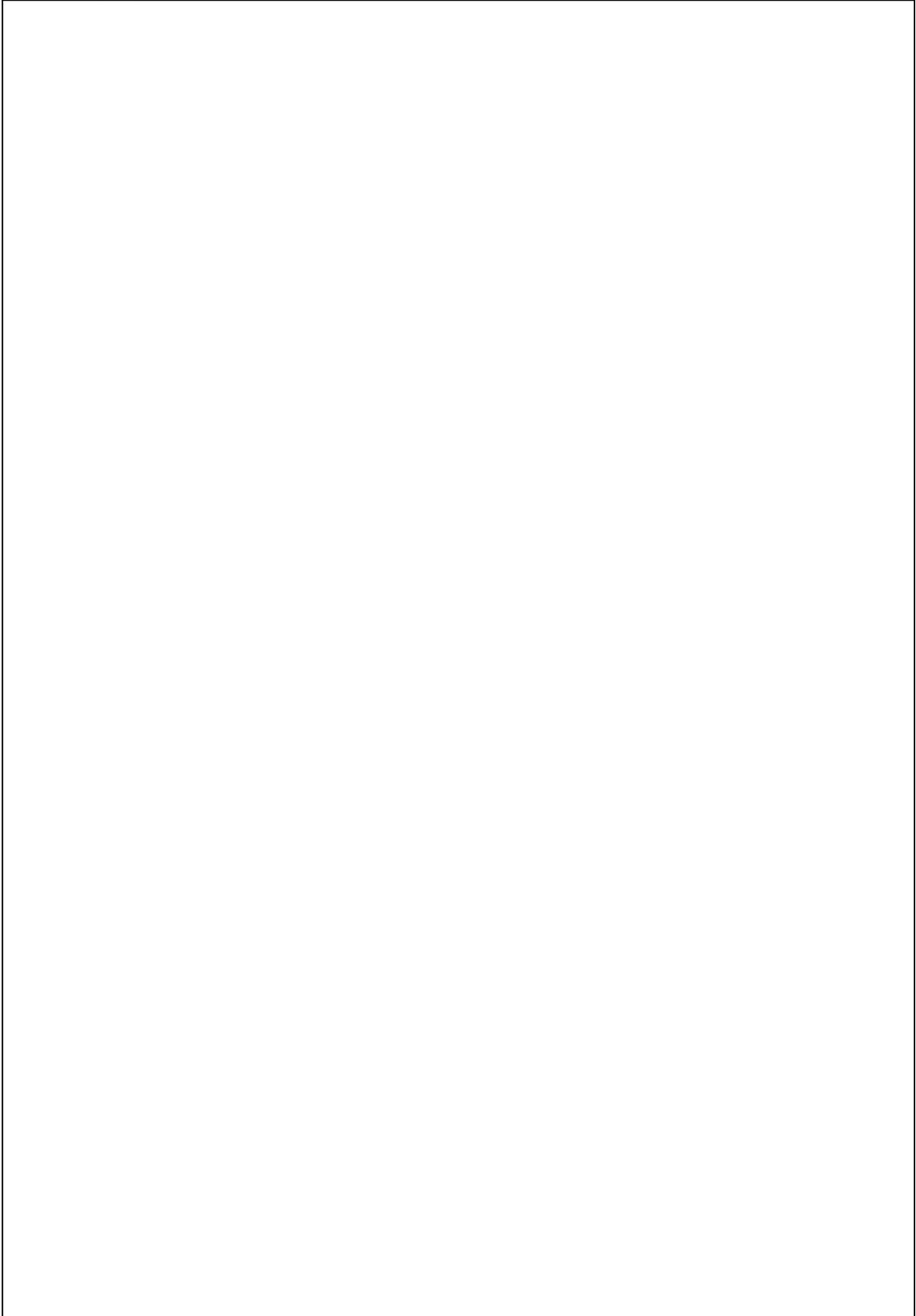
2.3. Gouvernance du projet



3. Adéquation des moyens mis en œuvre et de la temporalité proposée pour atteindre les objectifs (moyens humains et matériels, méthodologie, outils et moyens de communication prévus dédiés au projet, description des étapes du projet, du calendrier prévisionnel...)



4. Innovation(s) proposée(s), notamment au regard de l'implication des usagers dans le projet



5. Suivi, bilan et résultats attendus (des indicateurs de suivi et d'impact pourraient être proposés)

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page below the text. It is intended for the user to provide details on the indicators and expected results mentioned in the text above.

Cas 3 : Attribution de subvention à un mandataire agissant au nom et pour le compte de structures partenaires en tant qu'intermédiaire transparent (article L.1611-4 du CGCT)

Conventionnement avec le mandataire et versement de la subvention globale au mandataire.

Reversement par le mandataire aux bénéficiaires finaux de la subvention dont le montant a été ventilé au préalable.

Obligation du mandataire – d'assurer la compatibilité des aides qu'il répercute aux bénéficiaires finaux avec la réglementation des aides d'Etat, notamment le règlement (UE) 2020/972 de la commission du 2 juillet 2020 modifiant le règlement (UE) n°1407/2013 (relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis) en ce qui concerne sa prolongation et modifiant le règlement (UE) n°651/2014 en ce qui concerne sa prolongation et les adaptations à y apporter, et de les notifier.

□ Cas 3a : financement avec reversement aux bénéficiaires finaux

Reversement par le mandataire, en tant qu'intermédiaire transparent, aux bénéficiaires finaux de l'intégralité de la subvention dont le montant a été ventilé au préalable.

□ Cas 3b : double financement

Attribution de deux aides :

- une aide au fonctionnement du mandataire bénéficiaire pour la mise en place du projet
- une aide pour la mise en œuvre des actions du projet : reversement par le mandataire aux bénéficiaires finaux en tant qu'intermédiaire transparent.

PIECES A FOURNIR

Les pièces à fournir (listées ci-après) dépendent des modalités de conventionnement qui seront mises en œuvre.

Dans le cas 2 (Attribution de subvention à des bénéficiaires multiples) :

- Le porteur de projet devra fournir la totalité des documents (point I à IV)
- Chaque bénéficiaire devra fournir les documents (4), (5), le plan de financement prévisionnel HT ou TTC de l'opération équilibré en dépenses et en recettes (fourni en annexe 2), ainsi que documents spécifiques à son statut (points II à IV)

Dans le cas 3 (Attribution de subvention à un mandataire agissant au nom et pour le compte de structures partenaires en tant qu'intermédiaire transparent) :

Le mandataire devra fournir la totalité des documents (point I à IV), ainsi que son habilitation donnée par chaque partenaire du projet et précisant notamment le montant de la dépense éligible HT ou TTC et la part de subvention à reverser.

I. Communes à tous les opérateurs

Le porteur de projet devra fournir :

- (1) Le dossier de candidature dûment complété (*utiliser exclusivement ce document PDF remplissable pour décrire le projet*)
- (2) Le plan de financement prévisionnel global HT ou TTC de l'opération équilibré en dépenses et en recettes (fourni en annexe 2)
- (3) Pour les structures détenant un numéro de déclaration d'activité dispensant des formations professionnelles, fournir une attestation établie par la personne habilitée confirmant le % du chiffre d'affaires annuel réalisé sur la formation.
- (4) Courrier adressé à la Présidente Marie-Guite DUFAY, sollicitant l'aide de la Région et signé par une personne habilitée (modèle fourni en Annexe 1)
- (5) Relevé d'identité bancaire (RIB)

II. Spécifiques aux collectivités et établissements publics

- Délibération ou, le cas échéant, décision de l'autorité compétente accompagnée de la délibération de délégation de compétence l'autorisant à solliciter l'aide de la Région

III. Spécifiques aux associations

- Numéro SIRET - code APE
- Statuts de l'organisme
- Extrait du Journal Officiel (avec mention de la date d'insertion au JO)
- Liste des responsables, membres du CA ou du bureau
- Décision de l'organe dirigeant sollicitant l'aide de la Région (compte-rendu ou PV d'Assemblée Générale, programme annuel,...)
- Bilan et compte de résultat des trois derniers exercices clos
- Si l'association exerce une activité économique, liste des concours financiers et/ou subventions en nature en provenance de toute collectivité publique dont le demandeur a bénéficié au cours des trois dernières années (modèle fourni en annexe 3)
- Charte de la laïcité à signer (fournie en annexe 4)

IV. Spécifiques aux entreprises

- Extrait Kbis
- Liste des dirigeants
- Liste des concours financiers et/ou subventions en nature en provenance de toute collectivité publique dont le demandeur a bénéficié au cours des trois dernières années (modèle fourni en annexe 3)
- Bilans, comptes de résultat, liasse fiscale des trois derniers exercices clos

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



4, square Castan
CS 51857
25031 Besançon

0 970 289 000
www.bourgognefranchecomte.fr

